

Opinions exprimées à la 43e réunion générale des Nations Unies en octobre 1988

Autor(en): **Schneider, Fernand-Thiébaud**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **134 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Opinions exprimées à la 43^e réunion générale des Nations Unies en octobre 1988

par le colonel Fernand-Thiébaud Schneider

L'Organisation des Nations Unies a le grand et bénéfique avantage de grouper des pays souvent très différents, voire politiquement opposés. Mais elle entend agir en vue de la paix. Aussi nous semble-t-il utile de citer quelques-uns des exposés produits au cours de cette réunion en cause. Et d'abord celui du secrétaire général Javier Pérez de Cuellar.

Rapport du secrétaire général Javier Pérez de Cuellar

Dans l'introduction de son exposé, il rappelait que, dans son dernier compte rendu sur les activités des Nations Unies, il avait signalé que celles-ci semblent bénéficier d'une large amélioration des relations internationales. Et il rappelait qu'en avril on avait pu constater l'espoir d'une solution pacifique en Afghanistan. Car les Nations Unies ont alors suscité la possibilité d'une autodétermination. En outre, les chances d'indépendance de ce pays se sont accrues.

Celles de la Namibie se sont également affirmées. Pour Chypre, les efforts du secrétaire général ont permis, dans les échanges de vues intervenus, d'envisager, pour le 1^{er} juin 1989, une possibilité de solution. A la suite d'un dialogue entre le Cambodge et les pays directement intéressés au sort de ce pays, l'année

écoulée a vu s'améliorer les perspectives de paix en Asie du Sud-Est. Un bon climat s'est également annoncé pour une solution juste au Sahara occidental.

En somme, une amélioration semble marquer, aux Nations Unies, bien des problèmes entre nations et un plan de paix a souvent été utilement suggéré pour les problèmes en cours. Mais dans d'autres régions, bien des questions demandent encore une solution. Notamment au Proche-Orient. En particulier, les inquiétudes pour la partie de la Palestine occupée par Israël dans la région de Jérusalem. Et les droits du peuple palestinien, notamment la protection des populations civiles, ont fait l'objet de réflexions et de débats aux Nations Unies.

En Amérique centrale, la situation a connu des évolutions résultant du sous-développement et de structures sociales et économiques injustes. En Corée subsistent les conséquences de la deuxième guerre mondiale. Dans le Sud africain, l'apartheid demande une solution. Des efforts en ce sens ont été récemment envisagés et une certaine pression internationale agit à cet effet.

La solution des conflits, dit le secrétaire général, reste la mission générale des Nations Unies. Le désarmement nucléaire doit rester son souci

suprême, mais celui des forces classiques a progressé. Il faut le considérer sous tous ses aspects et tenir compte, chaque fois, de la sécurité nationale et internationale. Et le secrétaire général estime que les mécanismes en vue du désarmement devront être davantage utilisés. En fin d'exposé, les sujets évoqués étaient de nature à donner à l'agence de désarmement des possibilités accrues pour l'approche de certains problèmes: le désarmement atomique des deux Grands, un accord sur la fabrication, la vente et l'emploi des armes nucléaires. Enfin, le secrétaire général parlait des pays sous-développés et des dettes des plus pauvres d'entre eux. Mais, dit-il, ce qu'il faut, c'est leur développement économique, l'amélioration de leur situation, heureusement envisagés par les Nations Unies. Et le secrétaire général soulignait l'interdépendance des diverses économies et le rôle incombant à l'Organisation mondiale en la matière, une réaction initiale collective s'imposant en ce domaine, pour ces problèmes économiques et sociaux.

Exposé du président Ronald Reagan, le 26 septembre 1988

C'est la première fois, dit le chef américain, qu'en dépit des divergences de vues au sujet des efforts communs à prévoir, se manifestent vraiment les signes de pourparlers dans l'Est pour une plus grande liberté de la presse, des réunions et des religions. A Genève ont de nouveau été entrevus des entretiens entre l'Iran et l'Irak

pour la guerre du Golfe. L'Afghanistan a obtenu finalement des satisfactions pour une prochaine libération. L'URSS a même envisagé un retrait de ses troupes, afin de laisser ce pays décider lui-même de son avenir.

En Afrique méridionale, finalement, les efforts en vue d'une autodétermination ont abouti à un accord imminent entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud. Une fin du conflit impliquerait une profonde réconciliation nationale dans l'Angola.

De nouveaux espoirs naissent aussi au Cambodge, où, dit le président Reagan, « nous intervenons passionnément, comme c'était déjà le cas pour l'indépendance de l'Afghanistan ». Ce qui est exigé, c'est un départ total des forces vietnamiennes, l'empêchement d'un retour au pouvoir des Khmers rouges.

Dans d'autres régions importantes, le président des USA saluait les efforts du secrétaire général en vue d'un référendum sur le Sahara occidental et les pourparlers entre Nord et Sud à Chypre. Il faisait des vœux pour une poursuite heureuse de ceux en cours dans la région. Il évoquait aussi le cas du Nicaragua, où les droits de l'homme sont bafoués. Il réclamait des efforts accrus pour l'élimination des gaz et des armes chimiques. Il affirmait la nécessité de réduire les armes nucléaires, soulignant le rôle à jouer en la matière par les Nations Unies. « Si les générations futures disent plus tard que nous avons effectivement suscité un univers de la justice et de la vérité,

ce sera là une raison d'être très fiers.» Mais, conclut-il, les considérations des grands hommes d'Etat «ne sont que des ouvertures».

**Exposé du ministre soviétique
des Affaires étrangères Chevarnadze,
le 27 septembre 1988**

Aujourd'hui, dit ce ministre, le monde s'est transformé selon des principes nouveaux. Il évolue vers une absence de danger, résultat d'une authentique coopération internationale et d'un effort devant aboutir à l'éloignement de la menace de guerre. Une action générale en ce sens s'impose. Mais l'URSS, les USA, la DDR, la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne, la RFA, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas ont eu le grand mérite d'amorcer un véritable désarmement nucléaire, en renonçant à une partie de leurs droits, acceptant des inspections sur leurs territoires. C'était là un grand sacrifice, un progrès notable dans le sens d'un désarmement nucléaire véritable.

Et dans les relations soviéto-américaines, il est bon de signaler l'autorisation accordée à un ministre américain de piloter un avion soviétique en principe secret et celle, obtenue par un ministre soviétique, de visiter un lieu de défense également secret. Chevarnadze a déclaré que désormais il devenait pratiquement impossible de poursuivre, par la guerre, des objectifs politiques. Et il faut continuer cette heureuse évolution. Désormais, il devient possible de remettre tous à leur

place. Et il citait, comme heureuse tentative, celle de créer un réacteur thermonucléaire expérimental, avec le concours de techniciens de nombreux pays.

Puis le ministre soviétique évoquait l'action bénéfique de l'ONU, citant la rencontre Gorbatchev-Reagan comme un dialogue de bonne volonté, de part et d'autre.

En somme, dit le responsable de la politique extérieure de l'URSS, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies travaillent bien en vue d'une autorité accrue de cette organisation. Et bien des problèmes seront à considérer par eux. Car la dominante de l'histoire, selon le ministre soviétique, c'est bien «la paix par la raison».

**Exposé du ministre ouest-allemand
des Affaires étrangères,
le 28 septembre 1988**

Genscher soulignait alors l'importance de la cessation des hostilités dans la guerre du Golfe, alors qu'en Afghanistan les pourparlers de Genève ont créé les conditions en vue d'un retrait soviétique. La RFA soutient l'action des Nations Unies et celle de leur secrétaire général. Mais, dit-il, dans d'autres parties du monde, des améliorations sont intervenues et au Cambodge apparaissent les premiers signes d'une solution de paix.

En Amérique centrale, l'arrêt des hostilités facilite les pourparlers. Pour le conflit du Sahara occidental et les

discussions entre le Tchad et la Libye, une solution de paix devient possible. Et le ministre allemand, ayant fait allusion aux droits de l'homme et à d'heureuses évolutions, constatait que ces droits de l'homme s'affirment dans le processus CSCE, car il ne s'agit plus là d'une affaire intérieure nationale. Et le ministre allemand signalait cette heureuse évolution que constitue l'amitié franco-allemande, tout comme la Communauté européenne. Désormais, dit-il, il faut fixer la structure d'une Europe totale. Il rappelait l'exposé, historique à son avis, du président Mitterrand à Aix-la-Chapelle en 1987, pour une coopération continue, vers la détente. Il faut, dit-il encore, une coopération politique, écologique et culturelle.

Quant à la RFA, elle souhaite une fin proche de la conférence de Vienne. Or le traité INF travaille en ce sens. Il devra aboutir à un document final substantiel et équilibré. Mais, dit le ministre allemand, il ne faut pas fonder la sécurité d'aujourd'hui sur de simples espoirs. Mais, agissant en hommes d'action, les responsables concernés devront œuvrer en tenant compte des responsabilités leur incombant. Puis, avant de clore son exposé, le ministre Genscher évoquait le libre accès des pays en voie de développement aux marchés des pays industriels. Et il terminait son exposé par ces paroles: «Les hommes veulent vivre sans peur et sans mal. D'où leur comportement, leur dignité d'hommes, leurs idées de paix et de liberté.»

L'exposé du président Mitterrand, le 29 septembre 1988

Les deux grandes puissances mondiales, dit le chef français, ont pour la première fois exploré le chemin du désarmement. Et le chef d'Etat qu'il est ne pourrait admettre une convention sur le désarmement au préjudice de l'Ouest. Il soulignait l'espoir qu'aucune armée, dans l'opposition Est-Ouest, ne dispose plus des moyens d'une attaque-surprise ou d'une guerre prolongée. Et il énumérait les mesures nécessaires pour exclure les possibilités de telles attaques.

Il citait trois possibilités:

1° La France, signataire du Protocole de Genève, est pour une réunion des 110 Etats ayant signé cet accord.

2° L'extension, désirée par la France, du rôle des Nations Unies dans la lutte contre le recours aux armes chimiques et donc pour l'interdiction de la fabrication de ces moyens.

3° La France appelle de ses vœux une accentuation du rôle des Nations Unies, non seulement contre le recours aux armes chimiques, mais même en vue d'une interdiction de fabrication de celles-ci. En signant une convention à ce sujet, les pays possédant des stocks de réserve en la matière devront signer aussi l'engagement de détruire ceux-ci.

La France est prête, comme l'a dit le président Mitterrand en septembre 1983, à accepter les conditions d'une participation française à une confé-

rence des cinq puissances atomiques pour :

– une réduction des arsenaux des grandes puissances,

– une extension des mesures de réduction à l'espace, où la France rejette la course aux armements, mais favorise le recours aux moyens d'observation dans ce secteur.

Puis le président français, sans sous-estimer les résultats heureux déjà obtenus en la matière, dit constater que le rapprochement intervenu entre les USA et l'URSS ne permet pas encore une paix durable. Et il citait certains conflits encore possibles. Car la France, que des liens importants unissent au Liban, ne saurait se contenter de voir menacées l'indépendance et l'unité de ce pays. Pour le Cambodge, elle a favorisé la rencontre des divers partenaires intéressés et elle forme des vœux pour une rencontre utile, peut-être à Paris. Puis, rappelant la conférence des Prix Nobel, le président Mitterrand évoquait aussi un contrôle scientifique, à diriger dans le bon sens. Puis il terminait son exposé en disant qu'il rêvait du jour où l'Europe pourra parler de sa voix, pour la paix des hommes et le sort de l'humanité.

Exposé du ministre est-allemand des Affaires étrangères, le 11 octobre 1988

Dans son discours, Oskar Fischer évoquait certains problèmes généraux

posés actuellement au monde, notamment ceux de la faim et de la sécurité. Un « monde sans armes », dit-il, est loin d'être concrétisé. Il réclamait aussi une inclusion de toutes les forces nucléaires tactiques dans les moyens prohibés. Il préconisait une interdiction totale de les produire et des inspections à cet effet dans les usines de productions chimiques. Il rappelait d'autres mesures désirables à son sens, pour une vérification des rapports Est-Ouest. Et, dans sa conclusion, il soulignait la nécessité et le droit de « ne pas rester à l'écart, mais d'agir ».

Quelles conclusions tirerons nous de notre exposé ? Les Nations Unies, composées de pays très nombreux, mais souvent différents, voire opposés sur le plan international, ont des possibilités exceptionnelles. Certes, elles ne tranchent pas souvent définitivement les affaires qui leur sont soumises. Mais elles étudient bien des problèmes difficiles et elles sont souvent à même d'inciter, en toute connaissance de cause parfois, les gouvernements intéressés à parvenir à des solutions communes souhaitables. C'est là une mission très humaine et bénéfique des Nations Unies.

F.-Th. S.